

Rentrée 2023 : Plus de 100 nouvelles écoles indépendantes !

Contexte général

Observateur privilégié des écoles privées hors contrat en France, la Fondation pour l'école se réjouit de ces nouvelles créations, de la forte progression des effectifs dans les écoles existantes ainsi que de l'augmentation croissante du nombre de candidats à nos formations.

1. Plus de 100 nouvelles écoles libres ouvertes en 2023

Plus de 100 écoles indépendantes ont vu le jour en 2023. Le tempérament d'entrepreneur des porteurs de projet n'a pas été freiné par les défis qui se sont présentés à eux. Leurs motivations sont extrêmement diverses mais on peut tout de même en citer les principales :

- La baisse du niveau général et les défaillances du service public ;
- La place de plus en plus importante donnée aux idéologies à l'école publique ;
- Le manque de confiance des parents dans l'institution (absences non remplacées ou recrutements des professeurs faits sur un coin de table, grèves, difficultés à gérer le harcèlement, etc. ;
- Le refus des demandes d'IEF (instruction en famille) qui amène des parents à fonder leur école ;
- Le désir de nombreux parents de voir les besoins spécifiques de leurs enfants pris en compte ;
- Le souhait d'avoir des classes à effectifs modérés ;
- La volonté de certains parents de s'impliquer dans l'école de leurs enfants ;
- La volonté de redynamiser les territoires ruraux ;
- La volonté pour des parents de mettre en place un projet pédagogique en accord avec leurs valeurs ou leurs croyances ;

2. Une hausse importante du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles indépendantes

À côté de ces créations, la Fondation pour l'école relève une augmentation significative du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles indépendantes grâce aux 2 500 écoles déjà existantes.

Une étude effectuée auprès d'un nombre significatif d'établissements nous permet en effet d'estimer **une croissance globale de 17 %**. L'on passerait donc de 100 000 élèves scolarisés dans le hors-contrat à 117 000 élèves, de la maternelle à la terminale en septembre 2023, dans 2 600 écoles.

Cette hausse est la preuve de la confiance accordée par les familles aux établissements auxquels ils confient leurs enfants.

3. La crise des vocations : pas dans le hors-contrat !

Enfin, nous constatons un fort engouement pour la formation initiale des futurs professeurs du premier degré dispensée par l'ILFM, l'Institut de Formation de la Fondation pour l'école. **Les effectifs ont augmenté de 60 %**. Il n'y a pas de crise des vocations pour les écoles indépendantes !

4. Un nombre important de projets reportés

Malgré la motivation importante, nous constatons un léger tassement des créations d'école indépendante par rapport à l'an dernier. En effet, plus de 100 écoles ouvrent leurs portes en 2023 contre 120 en 2022, alors que nous avons identifié plus de 180 projets d'ouverture avant l'été. Que s'est-il passé ? Voici notre analyse :

- L'inflation est une première cause : l'augmentation de l'énergie et du coût des matières premières a logiquement entraîné une hausse des prix des travaux, contraignant certains créateurs à renoncer à leurs locaux, faute de pouvoir les mettre aux normes. Par ailleurs, l'augmentation des salaires minimums de la convention collective de l'enseignement privé indépendant, bien plus importante que l'augmentation du smic, a contraint certains porteurs de projets à réviser à la hausse le montant des scolarités, entraînant le désistement de la part de familles initialement engagées dans le projet.
- Beaucoup de créateurs ont fait état de tracasseries administratives, tandis que d'autres ont vu les bailleurs se rétracter au dernier moment. Sans locaux, il est difficile d'ouvrir une école...
- Le recrutement des directeurs est plus compliqué depuis la loi Gatel, qui exige d'eux une expérience spécifique de 5 ans dans un établissement d'enseignement. Par ailleurs, l'augmentation récente du régime de sanctions pénales encourues par les chefs d'établissements a pu dissuader certains directeurs de s'engager dans le projet malgré une motivation importante.



FONDATION POUR L'ÉCOLE

reconnue d'utilité publique et abritante

25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021

- L'augmentation du nombre d'inspections à charge et la possibilité qu'a désormais l'administration de faire fermer un établissement ont peut-être eu également un effet dissuasif.
- Les variations démographiques peuvent être aussi en cause : on parle de 1 500 fermetures de classes dans l'enseignement public, l'école libre est donc forcément touchée par cette réalité. Pour ces raisons, plusieurs projets sont retardés d'un an.

Le succès des écoles indépendantes ne se dément pas et nous formons le vœu que le nouveau ministre, M. Attal, donne des instructions pour que ces écoles soient enfin considérées avec respect et bienveillance par les services de l'Éducation nationale : Les écoles libres et indépendantes sont devenues une réalité incontournable du paysage éducatif français.

À certains égards, elles pourraient servir de modèle, non seulement dans le domaine pédagogique mais aussi pour la gouvernance des établissements scolaires publics.

Analyse des chiffres

Niveaux

La tendance est plutôt stable par rapport à l'an dernier : sur le total des écoles créées en 2023 que nous avons pu recenser, **51% sont des écoles primaires et 49% des établissements secondaires**. Les parents font confiance aux écoles, avec de nombreuses créations de collèges dans la continuité d'un primaire existant.

Pédagogies

Nous constatons cette année une nouvelle augmentation des écoles à pédagogie classique, confirmant une tendance déjà observée en 2022. En effet, 25% des nouvelles écoles adoptent cette pédagogie contre 15% l'an passé et 11% en 2021.

La part des écoles Montessori reste stable et représente cette année 25% des créations.

L'immense majorité des nouvelles écoles revendique une hybridation de plusieurs pédagogies actives. Non seulement Montessori mais aussi Freinet, Steiner, etc. **46% des écoles (contre 41,5% l'an dernier)**



FONDATION POUR L'ÉCOLE

reconnue d'utilité publique et abritante

25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021

refusent donc de rentrer dans une case et veulent avant tout s'adapter aux besoins spécifiques des enfants en prenant le meilleur de chaque pédagogie.

La pédagogie « par la nature » est plébiscitée, avec 38% des écoles qui l'utilisent en privilégiant un contact régulier avec la nature et l'environnement.

Les écoles démocratiques qui ont eu le vent en poupe pendant quelques années, connaissent un recul significatif avec 2% des ouvertures (6% en 2022 et 11% en 2021).

À noter également : 20% des écoles indépendantes créées cette année proposent à leurs élèves un enseignement bilingue, majoritairement en anglais.

Confessions

Comme chaque année, l'écrasante majorité des nouvelles écoles sont aconfessionnelles (80%).

Le chiffre des créations d'écoles de confession catholique reste stable avec 14% (15% en 2022).

Zone d'implantation

Plus de 44% des écoles sont installées en zone rurale cette année, donc sur des communes de moins de 2000 habitants et hors du périmètre d'une grande unité urbaine.

Ce chiffre est important car il montre que les écoles indépendantes ont un rôle déterminant dans la redynamisation des territoires ruraux.

Par ailleurs, 71% des nouvelles écoles sont implantées sur des communes de moins de 10 000 habitants (contre 61% en 2022).



FONDATION POUR L'ÉCOLE

reconnue d'utilité publique et abritante

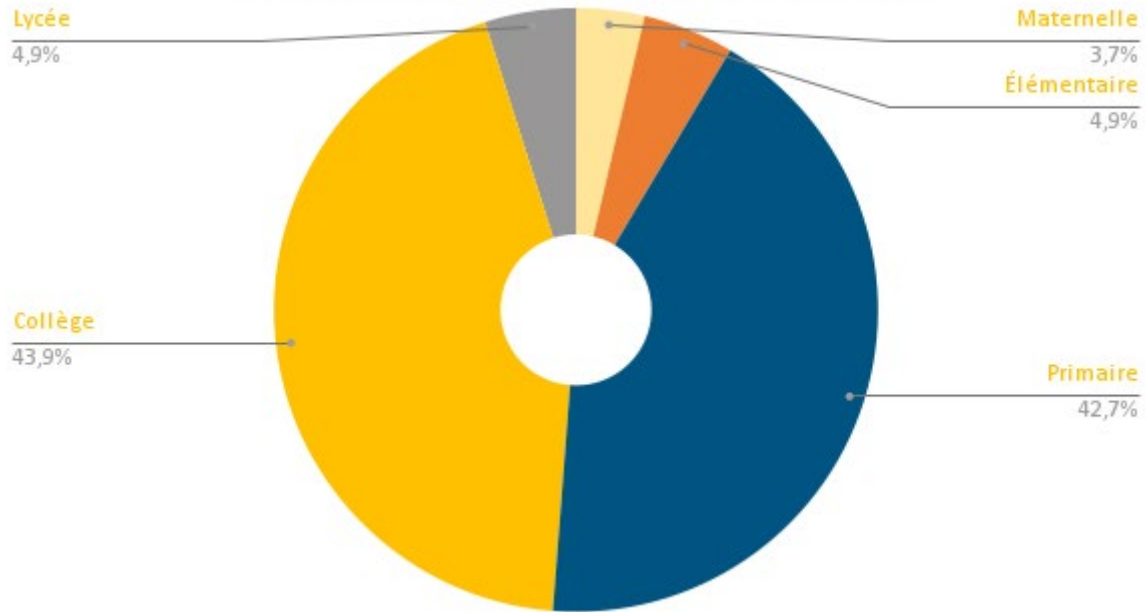
25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

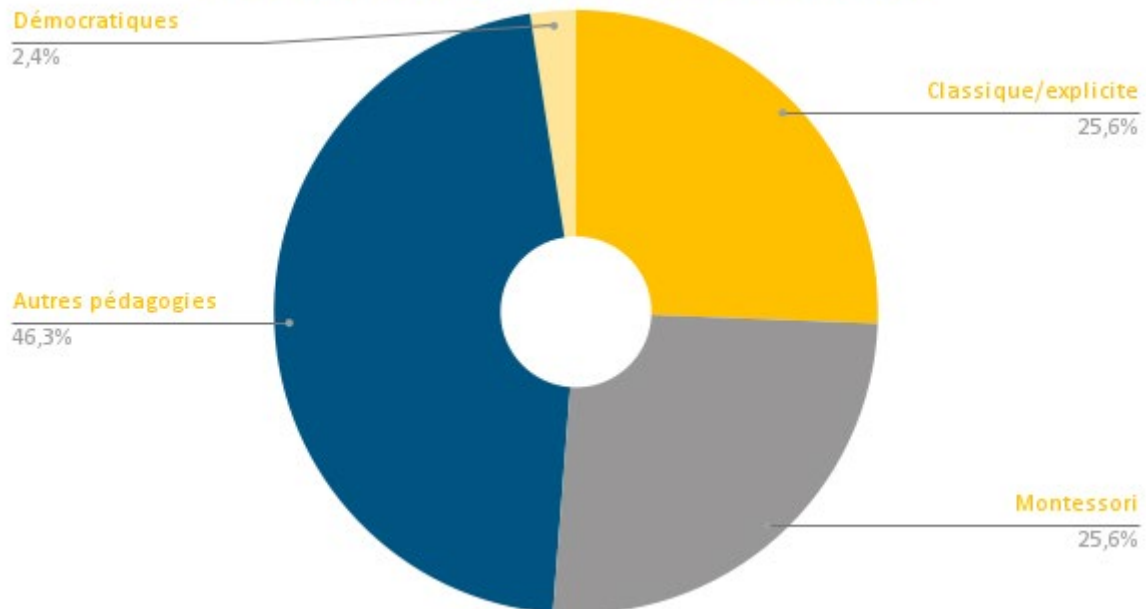
■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021

Infographies

Créations 2023 : répartition par niveaux



Créations 2023 : répartition par pédagogie



FONDATION POUR L'ÉCOLE

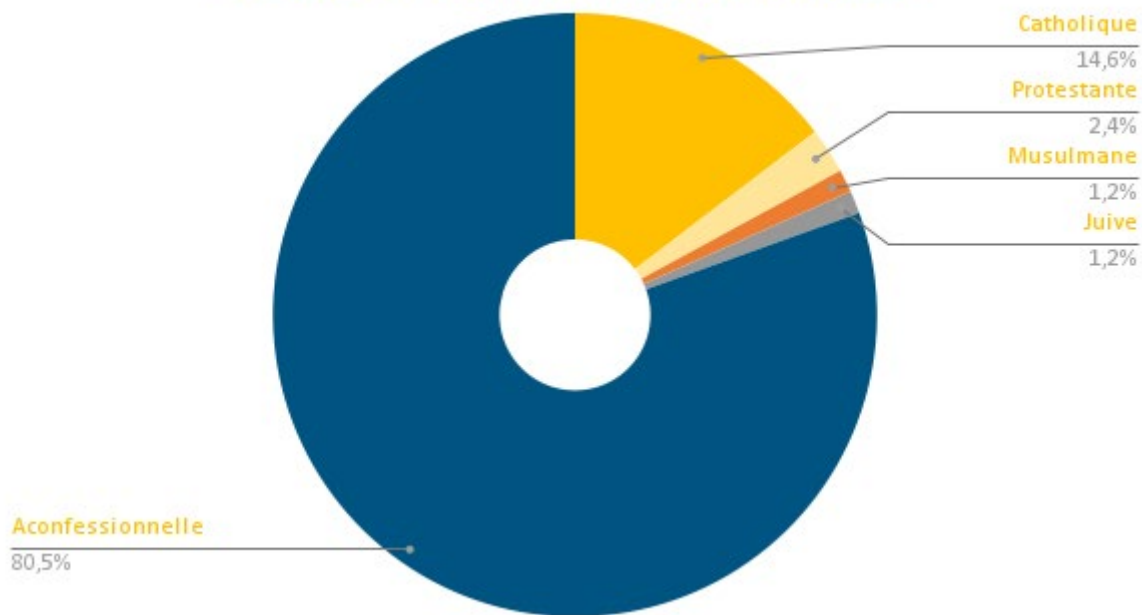
reconnue d'utilité publique et abritante
25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

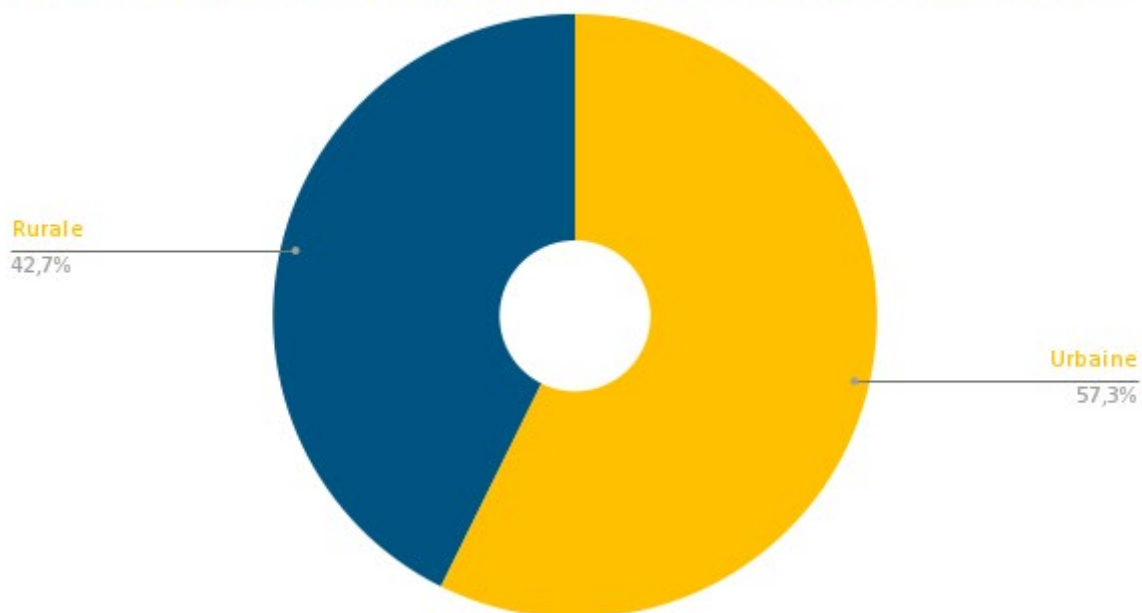
■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021



Créations 2023 : répartition par confession



Créations 2023 : répartition par type de commune d'implantation



FONDATION POUR L'ÉCOLE

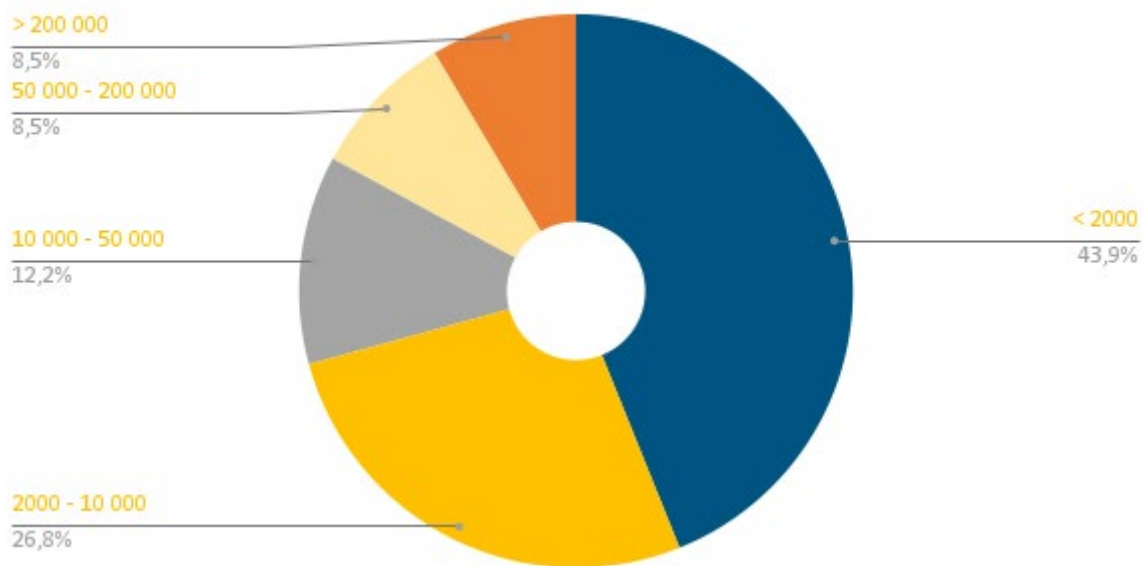
reconnue d'utilité publique et abritante

25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021

Créations 2023 : répartition par nombre d'habitants de la commune d'implantation



FONDATION POUR L'ÉCOLE

reconnue d'utilité publique et abritante
25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021

Témoignages

"La principale difficulté rencontrée est le manque de bienveillance envers les écoles dites " hors-contrat" qui suscitent encore bien des interrogations. La Fondation pour l'école a été un soutien irremplaçable grâce à la journée de formation pour les créateurs et grâce au suivi personnalisé de la responsable juridique. Merci infiniment !" Florence Cotte, présidente de l'école Anne de Guigné à Allex (26)

« J'avais dû reporter mon ouverture l'année dernière car, à la veille de la rentrée, ma directrice a dû quitter la région subitement. J'ai failli passer à autre chose mais des rencontres lors de ma formation aux créateurs d'école m'ont donné envie de garder le cap. Je n'ai que 7 élèves mais je pense que d'autres arriveront en cours d'année. Même s'il n'y avait qu'un élève, je sais que j'ai bien fait de franchir le pas en quittant l'Éducation nationale pour aller jusqu'au bout de mes convictions, de mon projet. » MF, créatrice d'école indépendante

"Un groupe de parents de l'école "Grandir ensemble", école alternative de Besançon, a décidé de créer un collège pour offrir la possibilité aux enfants de l'école de poursuivre leur scolarité dans un cadre pédagogique semblable et parce qu'il n'y avait aucune offre similaire à Besançon. Nous avons beaucoup été soutenus par France active Franche comté au départ, qui nous a accompagnés dans la structuration du projet, notamment face à la diversité des tâches à accomplir et la nécessité de nous organiser pour avancer efficacement. Une grande motivation et une certaine disponibilité des parents ont été des atouts certains." Philippe Barreteau, directeur du Collège alternatif Colette à Besançon (25)

"Je suis fondatrice et directrice d'une micro crèche dont les axes directeurs sont le lien enfant-nature et les travaux de Maria Montessori. Beaucoup de familles ont souhaité que leurs enfants continuent d'évoluer dans une structure dont les apprentissages se fassent en lien avec la nature particulièrement. Des parents de la crèche m'ont aidé d'où notre souhait de créer une association. Le parcours le plus difficile, sur le plan administratif, a été l'obtention des accords de l'ERP 5eme catégorie." Nathalie Gautier, directrice de l'Ecole Petit d'hoMMe au Lion d'Angers (49)

« J'avais peur de ne pas y arriver mais grâce à l'aide de mes amis, ma famille, de la fondation, mon rêve va devenir réalité. Même la mairie a accueilli mon projet avec enthousiasme. Je me permets un conseil pour les futurs créateurs : dès que votre projet se précise, essayez de le présenter au Maire. C'est important de l'avoir à ses côtés en lui expliquant que vous n'êtes pas un concurrent de l'école publique mais un complément et que vous allez contribuer à faire vivre sa commune. Cela m'a donnée une motivation de plus. C'est grisant de servir les enfants mais aussi de contribuer à l'essor de sa ville. » GA, président d'une association de gestion d'école indépendante



FONDATION POUR L'ÉCOLE

reconnue d'utilité publique et abritante

25, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris

■ www.fondationpourlecole.org ■ contact@fondationpourlecole.org

■ 01 42 62 76 94 ■ Siret : 509 436 820 00021